



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 16 DECEMBRE 2018
3ème DIMANCHE DE L'AVEINT
Année Liturgique C

Tél. 04 93 45 13 87 **Mail** : notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Aujourd'hui nous célébrons le **3ème** Dimanche de l'Avent. Et la liturgie de ce jour nous présente la figure de **Jean Baptiste**, comme le dernier prophète de l'Ancien Testament qui a été envoyé par Dieu pour préparer et annoncer la venue du **Messie**.

De ce fait, l'Avent est un temps fort que l'Eglise nous accorde afin que nous puissions nous convertir pour accueillir le Messie. Et la conversion n'est rien d'autre que la Joie de retourner vers Dieu : voilà pourquoi il faut mettre fin à la haine, à la jalousie, au mépris des autres, aux conflits, à l'injustice, à la guerre, bref, aux péchés et aux antivaleurs. Il faut travailler plus et promouvoir l'épanouissement de la société dans laquelle on vit, restaurer le respect de la dignité humaine, la justice, la paix, la joie et la charité fraternelle, telle que nous venons d'entendre dans les « **Ecritures Saintes** ».

Le temps de l'Avent qui nous est offert est l'occasion d'un réveil, c'est une période où nous vivons l'espérance d'un nouveau départ. C'est pourquoi les textes des messes des dimanches que nous lisons durant cette période, nous invitent à une préparation spirituelle, en nous disposant à accueillir la venue du Christ dans notre vie ordinaire.

En définitive, les textes de ce jour nous invitent à la joie, car le Seigneur vient, notre libération approche. « *Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche* ». (Phi 4, 4-5). Notre accusateur Satan n'aura plus de force et il n'y aura plus de malheur. Car c'est Dieu qui vient restaurer la paix et la justice. Préparons-nous dans la prière, le partage, la justice et la réconciliation.

Père BOLANGO ETAFE

2ème Lecture : Lecture de la lettre de St Paul apôtre aux Philippiens

Frères, soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. Ne soyez inquiets de rien, mais, en toute circonstance, priez et suppliez, tout en rendant grâce, pour faire connaître à Dieu vos demandes. Et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus.

La joie chrétienne est celle de l'amour reçu mais aussi celle de l'amour donné. Puisqu'ils sont présents du Christ, à la suite de Jésus, les chrétiens diffusent l'amour du Père et ils y trouvent une grande joie qui colore leurs actions. Cette joie s'enracine dans leur relation au Père et c'est ainsi qu'ils se tiennent à cette place que Jésus fut le premier à occuper à tel point que leurs pensées sont vraiment celles du Christ Jésus.

Annonces paroissiales pour la semaine du 16 au 23 Décembre 2018.

Horaires et lieux des messes					
	Ste Philomène	St Charles	St Jacques	St Jean Baptiste	Ste Catherine
Lundi	18h30				
Mardi	9h				
Mercredi		18h30			
Jeudi	9h	18h30			
Vendredi	9h	18h30			
Samedi		18h00			18h
Dimanche	11h00	10h15	10h00	9h	

Les groupes de prières continuent à se réunir aux heures habituelles.

Jeudi 20 décembre : St Jean Baptiste – 19h15 - Réunion pour les couples qui se préparent au mariage suivie d'un repas partagé.

CONFESSIONS POUR NOËL

Samedi 22 décembre : de 10h00 à 12h00 : St Charles, Ste Philomène, St Jacques

HORAIRES DES MESSES POUR NOËL

Lundi 24 décembre : Ste Catherine : 18h00 // Ste Philomène et St Charles : 19h00 avec les enfants // St Jacques : 22h00 – messe suivie des 13 desserts

Mardi 25 décembre : St Jean Baptiste et St Charles : 10h30 // St Jacques et Ste Philomène : 11h00.

Denier de l'Eglise.

Nous vous rappelons l'importance de cette contribution qui est vraiment vitale pour notre Eglise de Nice. Si vous contribuez avant la fin décembre, un reçu fiscal vous sera délivré par l'évêché. Merci pour votre générosité.

Eglise Ste Catherine – Il est possible de voir la Crèche provençale tous les samedis et les dimanches de 14h00 à 18h00 jusqu'au 6 janvier 2019.

Permanences Saint-Vincent de Paul :

Sainte-Philomène – salle Régina : mercredi- 14h30 à 16h30 : Tél 04 93 45 42 70 // Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques. Tél. : 04 93 46 60 27 // St Jacques (Mougins) : Permanence tous les 1ers mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy – Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86.

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous.